



## PROGRAMME DE FORMATION MAC SST 14 heures

**CONTENU DE LA FORMATION :** Afin de conserver la validité du certificat SST, les apprenants doivent suivre tous les 24 mois une formation de Maintien et d'Actualisation de ses Compétences (MAC SST). L'objectif de ce MAC SST, est de maintenir les compétences des SST et les informer de l'évolution du programme en matière de prévention et de secourisme. Cette formation répond aux exigences et est encadrée par l'INRS.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Être capable d'établir des actions de prévention dans le cadre de la santé et de la sécurité au sein de son entreprise en respectant l'organisation de celle-ci.
- Être capable d'intervenir efficacement face à une situation et appliquer les gestes de secours adaptés.

**PUBLIC VISÉ :** Tout public (toutes personnes souhaitant conserver la validité de leur certificat SST).

**PRÉREQUIS :** Les apprenants doivent être titulaires du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

**CERTIFICATION :** A l'issue de la formation, le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera renouvelé pour l'apprenant. Le renouvellement de ce certificat aura une durée de validité de 24 mois. Au-delà de ces 24 mois, afin de prolonger la durée de son certificat, le Sauveteur Secouriste du Travail devra suivre de nouveau une formation de Maintien et d'Actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail (MAC SST).

Siège social : 130 chemin de Saint Joseph 83570 Montfort-sur-Argens - Etablissement : 61, Rue du Rouet 13008 Marseille

Tél. 07.67.84.41.94 | Mail : c3m.formations@gmail.com  
N° Siret : 90972805700011 RCS MARSEILLE / RCS DRAGUIGNAN  
Déclaration d'activité préfet Région PACA N° : 93830670683

## **PROGRAMME :**

### **1 ère demi-journée :**

- Présentation de la formation
  - Présentation des nouvelles normes et des nouveaux gestes de secours
  - Révision du programme SST
1. La place et le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
  2. Protection d'une scène d'accident
  3. Examen de la victime
  4. Faire alerter ou alerter les secours
  5. La victime qui saigne abondamment
  6. La victime qui s'étouffe
  7. La victime qui se plaint de sensations pénibles et inhabituelles et/ou présente des signes anormaux
  8. La victime qui se plaint d'une brûlure
  9. La victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
  10. La victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
  11. La victime inconsciente qui respire
  12. La victime inconsciente qui ne respire pas
  13. La mise en place d'un défibrillateur
  14. Module complémentaire lié aux risques spécifiques de l'entreprise (si nécessaire)

### **2ème demi-journée :**

- Révision du programme SST (suite)
- Mise en situation d'accident simulé et évaluation :
- Épreuve 1: Lors d'une mise en situation d'accident simulé, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement.
- Épreuve 2: Lors d'un entretien avec le formateur, le candidat devra répondre à une série de questions
- portant sur ses compétences en matière de prévention.
- Bilan de la formation

## **MOYENS PEDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE :**

- Mannequins de secourisme
- Défibrillateur
- Ordinateur + Vidéoprojecteur
- Petit matériel de mise en situation
- Plan d'intervention SST + Plan d'action Prévention

## **METHODES PEDAGOGIQUES MISES EN ŒUVRE :**

- Apport théorique Exercice pratique
- Démonstration en temps réel
- Démonstration commentée et justifiée
- Mise en situation

## **MODALITÉS D'ÉVALUATIONS :**

Les critères d'évaluation pour la validation de la formation sont ceux définis dans la grille d'évaluation de l'INRS (cf : document de référence, source : INRS).